

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 21 Mars 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 19 et 20 mars 2012**

**2012 DPE 4** Communication sur le plan de modernisation de l'assainissement parisien : bilan du plan 1990-2010 et orientations 2010-2030.

**Mme Anne LE STRAT, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui présente une communication sur le bilan du plan de modernisation 1990-2010 du service d'assainissement parisien et les nouvelles orientations envisagées sur la période 2010-2030 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne LE STRAT, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Il est donné acte à M. le Maire de Paris de sa communication au Conseil de Paris, relative au bilan du plan de modernisation 1990-2010 du service d'assainissement parisien et aux nouvelles orientations envisagées sur la période 2010-2030.